



INTER-PRO 35
Le Syndicalisme Indépendant
35, rue d'Échange 35000 RENNES
N°236
Déposé le 24 mars 2022
À distribuer avant le 26 mars 2022

PIC RENNES ARMORIQUE
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

INTER PRO35

Le SYNDICALISME INDÉPENDANT

**RÉSISTER
REVENDIQUER
RECONQUÉRIR**

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'UNION DÉPARTEMENTALE FORCE OUVRIÈRE D'ILLE-ET-VILAINE

**MARS. 2022
N°236
Au sommaire**

- ÉDITORIAL (P1)
- HISTOIRE (P2)
- L'UD EN ACTION (P3)
- PAIX EN UKRAINE (P4)
- RÉOLUTION CE UD (P5)
- EN DIRECT DES SYNDICATS (P6)
- EN DIRECT DE L'UD (P7)
- INFO UD, CALENDRIER DES STAGES, UL ET AFOC ET CLIN D'ŒIL DU PATOCHE (P8)

LA CITATION DU MOIS

"Il faut bien que la vérité monte des profondeurs du peuple, puisque d'en haut ne viennent que des mensonges."



Louise MICHEL
1830-1905



DANS LA MESURE DE L'IMPOSSIBLE !

Nous vivons une période de tous les dangers et dans ces moments-là, tout particulièrement, il faut savoir garder le cap du syndicalisme indépendant et ses fondamentaux.

La guerre aux portes de l'Europe est une abomination pour les populations. Les travailleurs ukrainiens, russes et du monde entier sont bien placés pour savoir que ce sont eux qui paieront l'addition au final comme c'est toujours le cas. Du sang, des larmes, la haine, la division et la misère qui se diffusent comme un poison.

Pour certains, par contre, c'est une formidable opportunité pour faire des profits gigantesques.

Comme le disait Paul Valéry, « la guerre, c'est le massacre de gens qui ne se connaissent pas, au profit de gens qui se connaissent mais ne se massacrent pas ».

C'est aussi une opportunité pour tous ceux qui au nom d'une pseudo unité nationale, voudraient faire taire les colères, les revendications et l'aspiration à la justice sociale.

Renoncer, subir, mettre les revendications sous le manteau ? Jamais !

C'est pour cela que nous étions en grève et dans la rue jeudi 17 mars dans la suite logique et cohérente du 9 décembre et du 27 janvier, exactement sur la même plateforme revendicative.

Personne ne fera taire nos revendications, bafouer nos mandats ni en externe, ni en interne.

De ce point de vue, le congrès confédéral de Rouen fin mai, revêt une importance cruciale pour l'avenir de FO. Il est hélas très clair que ceux qui au congrès de 2018 menaçaient de quitter FO, trouvant la ligne trop revendicative, trop indépendante veulent mettre aujourd'hui la main sur la maison. Les mêmes qui soutenaient en 2017 les ordonnances Macron dont on a pu mesurer l'extrême nocivité pour les travailleurs et les droits syndicaux.

« Résister, revendiquer, reconquérir » résumaient le congrès de Lille et même si l'on nous promet de rudes difficultés, nous ferons tout, absolument tout, dans la mesure de l'impossible pour que cela reste notre boussole.

**VIVE LA VIE, VIVE LA SOCIALE !
VIVE LA CGT FORCE-OUVRIÈRE !**
Rennes, le 21 mars 2022
Secrétaire Général
Fabrice LERESTIF

La Charte d'Amiens

La CGT-FO se réfère à la Charte d'Amiens, le symbole de l'indépendance du syndicalisme par rapport au politique.

Histoire

Votée le 13 octobre 1906 lors du IX^e congrès de la CGT, la Charte d'Amiens est une véritable déclaration des droits du syndicaliste et du citoyen. Elle proclame hautement l'indépendance du syndicat par rapport à "l'État oppresseur", au "patronat exploiteur" et à l'ensemble des partis politiques. Pour Victor Griffuelhes (1874-1923), secrétaire général de la CGT de 1901 à 1909 : " *Le syndicalisme est le mouvement de la classe ouvrière qui veut parvenir à la pleine possession de ses droits sur l'usine et sur l'atelier.*"



Plaque commémorant l'adoption de la charte d'Amiens à l'entrée de l'école publique du Faubourg de Noyon, rue Rigollot à Amiens. © F. BLANC

Cette charte est une des spécificités du syndicalisme français. Elle est la résultante d'une longue réflexion théorique et pratique du mouvement ouvrier français. Elle est la résultante aussi des vifs débats entre le syndicalisme révolutionnaire et d'autres courants qui souhaitaient faire du syndicalisme la courroie de transmission de leur ambition politique. Sur ordre de Lénine, le PCF le fera ouvertement dès 1921 avec la création de la CGTU.

Nombre de travailleurs vont rejoindre l'idée d'indépendance du mouvement syndical face au politique en voyant ce qui se passe en Angleterre et en Allemagne. Les deux centrales syndicales y sont totalement inféodées, au Labour Party à Londres et au Parti social-démocrate d'Allemagne à Berlin. Or ces derniers se déchirent régulièrement en lutte de tendances, ce qui nuit à l'action syndicale à la base.

Le IX^e congrès d'Amiens

Le congrès s'ouvre à Amiens, ville ouvrière de Picardie, dans un climat lourd du deuil de la catastrophe de Courrières survenue six mois plus tôt, où 1 100 mineurs ont trouvé la mort. Le 8 octobre, premier jour du congrès, le guesdiste

Victor Renard dépose une motion visant à établir une collaboration entre la CGT et la SFIO, créée l'année précédente. Elle est rejetée par 736 voix contre 34, et 37 abstentions. Le 13 octobre, Griffuelhes propose une motion radicalement inverse, qui est adoptée par 834 voix, 8 contre et une abstention. " *Le congrès confirme donc l'article 2 constitutif de la CGT : la CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat.*" Il indique aussi, entre autres, qu'il " *préconise comme moyen d'action la grève générale*". L'article 2 est une "déclaration" marquante. Elle est en effet, souligne le congrès, " *une reconnaissance de la lutte de classe qui oppose, sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielle que morale, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière*". Quant à la liberté d'opinion... " *Le Congrès affirme l'entière liberté, pour le syndiqué, de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors.*"

Publié le 15 janvier 2022 / par Christophe Chiclet, L'Info Militante

Déclaration de Victor Griffuelhes à Amiens

" *Nous eûmes l'ambition de réaliser sur le terrain économique l'unité concrète de la classe ouvrière : plus de jaouressistes, de guesdistes, d'allemannistes, d'anarchistes, rien que des syndicalistes marchant réconciliés au même combat de classe.*"



Rassemblement pour la paix en Ukraine du 26 février



Notre mot d'ordre, celui du syndicalisme indépendant de tous temps et en tous lieux : "Guerre à la guerre, paix entre les peuples"
Vive la solidarité internationale !
vive la paix ! vive la sociale !

Manifestation du 17 mars



Nos camarades FO de la MSA ont débrayé ce 17 Mars pour leur salaire



RENNES

LU DANS LA PRESSE

Augmentation du prix du carburant : inacceptable pour Force Ouvrière !

Force est de constater qu'en 2008 le prix du baril de pétrole atteignait les 147 dollars (record historique) et qu'à la pompe pour le consommateur le prix de l'essence ne dépassait pourtant pas 1,50 euro le litre. Aujourd'hui le prix du même baril atteint les 130 dollars mais à la pompe, les prix dépassent les 2 euros !

La différence des prix avec 2008 pour les consommateurs correspond pour le gasoil à une augmentation des taxes de plus de 20 centimes et aussi à une augmentation des marges au niveau du raffinage, du transport et de la distribution. Les grands groupes comme Total Energie engrangent d'ailleurs des bénéfices gigantesques.

Est-il juste et supportable que ce soient les salariés, retraités, travailleurs en recherche d'emploi, étudiants qui payent l'addition au final ?

FO Ille-et-Vilaine demande le blocage du prix des carburants. .../...

Ouest-France le 13/03/2022

L'UD en action



Mardi 8 mars,

Journée internationale des droits des femmes, l'UD a tenu un stand place de la République à Rennes à l'issue de la manifestation intersyndicale. L'occasion de nombreuses rencontres et de discussions intéressantes avec les jeunes.

SALAIRES, POUVOIR D'ACHAT, RETRAITES...



RENNES



ST MALO

Nous étions 1000 dans les rues de Rennes ce 17 mars (100 à St Malo) pour exiger l'augmentation des salaires, pensions et minima sociaux et, pour ce qui concerne FO, le blocage des prix du carburant et de première nécessité.

MAUDITE SOIT LA GUERRE !

LU DANS LA PRESSE

Invasion en Ukraine : la réaction de Force Ouvrière

"Force Ouvrière (FO) Ille-et-Vilaine condamne l'acte de guerre que constitue l'agression militaire de l'Ukraine, à fait savoir, hier, Fabrice Lerestif, secrétaire départemental de la confédération. FO exprime sa grande inquiétude, son soutien et sa solidarité à l'égard de la population, des travailleurs et de leurs syndicats en Ukraine, qui sont les premières et principales victimes, comme cela est toujours le cas dans tous les conflits. Nous appelons le mouvement syndical à œuvrer solidairement pour l'arrêt immédiat de cette agression, pour la paix et la justice sociale."

Ouest-France le 25/02/2022

RÉFLEXION

Hier, 26 février, nous étions près de 2000, dont des ukrainiens et même des russes, à manifester à Rennes contre la guerre.

Les mots d'ordre de l'Union Départementale FO étaient clairs, dirigés contre toutes les guerres dont les victimes sont toujours les peuples « Guerre à la Guerre, Paix entre les peuples, Maudite soit la Guerre, une seule Classe Ouvrière ».

Même si ça nous semble dérisoire face aux chars, aux avions et aux missiles de Poutine, et au regard de la souffrance et même la mort d'hommes, de femmes et d'enfants, c'est important.

En fin de manifestation quelques camarades de l'Union Départementale Force Ouvrière ont entonné l'Internationale, ils ont été applaudis et rejoints par des jeunes.

Le symbole est fort ; l'Internationale, même si elle a été un temps usurpée par le stalinisme, est le chant de toute la classe ouvrière

Son titre même affirme les principes qui, seuls, permettent aux travailleurs et aux peuples de résister à l'oppression dont la forme ultime est la guerre. L'internationale ne nie pas les nations, elles ne sont pas, en effet, ce qui, au nom de prétendues identités dresserait les peuples les uns contre les autres mais sont les territoires de la construction de droits plus ou moins importants, toujours à préserver ou conquérir ; en France ce sont, la déclaration des droits de l'homme, l'article 1^{er} de la constitution qui affirme « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale », le code du travail, la sécurité sociale, l'assurance chômage qui font Nation. L'Internationale c'est aussi l'affirmation de l'unité et de la solidarité internationale des travailleurs.

Notre manifestation a été utile donc, ne serait-ce que parce que l'Internationale y a été applaudie.

Gérard



Communiqué de la Confédération du Travail de Russie (KTR) Moscou, 25 février 2022

La Confédération du Travail de Russie, en tant que membre du mouvement syndical international, compte tenu de ses responsabilités directes envers les travailleurs de Russie, d'Ukraine et du monde entier, et reconnaissant son rôle dans la promotion et la garantie de la paix entre les peuples, est extrêmement préoccupée par les événements qui se déroulent actuellement.

La Confédération du Travail de Russie est convaincue que tous les désaccords et toutes les contradictions, aussi profonds et aussi anciens soient-ils, doivent être résolus par des négociations, sur la base de la bonne volonté et de l'adhésion au principe de la paix mondiale. Cette vision fait partie intégrante de la vision globale et antimilitariste du mouvement ouvrier depuis plus d'un siècle et s'est concrétisée par la mise en place d'institutions et de mécanismes internationaux chargés d'assurer la paix.

La Confédération du Travail de Russie note, avec une grande amertume, que ce sont les travailleurs de nos pays, des deux côtés, qui souffrent en conséquence directe du conflit militaire. L'intensification du conflit menace de provoquer un choc dévastateur pour les économies et les systèmes de soutien social de nos pays, ainsi qu'une baisse du niveau de vie des travailleurs. Cela ouvrirait la porte à une vague massive de violations des droits du travail des citoyens travailleurs.

En ce qui concerne tout ce qui précède, la Confédération du Travail de Russie exprime sa conviction dans la nécessité de la cessation de l'action militaire, aussi rapidement que possible, et de la reprise du dialogue pacifique et de la coexistence entre les peuples multinationaux de Russie et d'Ukraine.

Le Conseil de la Confédération du Travail de Russie

PS : La Конфедерация труда России (KTR) est une confédération syndicale indépendante membre de la CSI et forte de 2,5 millions d'adhérents

Pas de pause dans nos mandats, pas de trêve dans nos revendications.

RÉSOLUTION
CE UD

La CE de l'UD FO 35 se mobilise aux côtés du mouvement social qui exige la paix immédiate partout dans le monde. En Europe, les terribles événements de l'invasion militaire en Ukraine appellent une condamnation sans réserve par notre instance.

La CE soutient l'engagement de l'UD FO 35 en faveur de la cessation des combats. Elle est aux côtés de toutes les populations victimes des combats, de nos camarades travailleurs et syndicalistes ukrainiens et russes qui s'opposent aux menées guerrières et impérialistes.

La CE de l'UD FO 35 inscrit son action dans la longue histoire émancipatrice du mouvement ouvrier en faveur de la mise à l'abris des réfugiés. Il s'agit pour elle d'œuvrer pour le pacifisme et le désarmement.

Plus que jamais dans ce contexte, la CE de l'UD FO 35 réunie à Rennes le 18 Mars 2022 s'inscrit dans les fondements du syndicalisme libre et indépendant établi lors du Congrès Confédéral d'Amiens le 13 Octobre 1906.

Elle se revendique de la continuité de la Charte d'Amiens qui assigne à notre Confédération la première tâche essentielle à mettre en œuvre en toutes circonstances à savoir : « l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis. »

C'est pourquoi à chaque échéance d'élections politiques notre organisation syndicale, conforme à ses statuts, garde son fil à plomb et reste sur son mandat.

La raison d'être du syndicalisme est son intervention sur le terrain économique afin d'organiser la résistance de la population salariée, sa révolte et son refus contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, individuelles que collectives.

La CE de l'UD FO 35 l'affirme : défendre, sauvegarder ou renforcer les droits collectifs des salariés du public et du privé nécessite de Résister, de Revendiquer et de Reconquérir les droits sociaux détruits par le gouvernement actuel et les précédents.

À quelques semaines de notre Congrès Confédéral de Rouen du 29 Mai au 3 Juin prochain, la CE de l'UD FO 35 rappelle que l'ensemble des libertés publiques et La République sociale sont le fruit du combat ouvrier et de la lutte de classe.

Pour la CE de l'UD FO 35 les principes fondamentaux de l'indépendance de l'action syndicale a fortiori en période de campagne électorale présidentielle sont les garants de notre liberté permanente dans l'action comme dans la négociation collective. FO doit conserver la maîtrise de son propre calendrier de mobilisations.

La CE de l'UD FO 35 considère qu'il est inconcevable de faire une « pause » dans l'exercice du mandat ni de mettre sous le tapis le cahier de revendications, alors que la paupérisation frappe les salariés, retraités, privés d'emploi.

La CE de l'UD revendique le blocage immédiat des prix du carburant et des produits de première nécessité.

La CE de l'UD, à l'image du communiqué confédéral du 10 mars, s'oppose et s'opposera à toute réforme « conduisant à dégrader les droits à la retraite et à reculer l'âge pour en bénéficier ».

La CE de l'UD exige toujours l'abandon de la réforme de l'assurance chômage.

L'urgence est bien d'interpeller le pouvoir, d'organiser notre riposte syndicale interprofessionnelle dans l'unité public-privé et de mettre sur la table de la négociation les questions vitales de l'interdiction des licenciements, de l'augmentation générale des salaires, des pensions de retraites et des minima sociaux, de la défense des services publics.



La CE de l'UD FO 35 a pris la mesure de la gravité de la situation. Consciente que le combat syndical est une nécessité essentielle pour la dignité du monde du travail, elle donne mandat à son Secrétaire Général pour qu'il porte sa candidature à la Commission Exécutive Confédérale, afin de construire avec les Femmes et les Hommes de la CGT-Force Ouvrière la contre-offensive sociale et le rapport de force nécessaires à la satisfaction de nos revendications.

Partout et tout le temps, conformément aux résolutions du congrès confédéral de 2018 : Résister Revendiquer Reconquérir, tel est notre Mandat !

Validé à l'unanimité des 23 présents.



FO PHARMA

Les salarié(e)s des laboratoires privés LABORIZON Bretagne (Biogroup).

Étaient en grève jeudi 10 mars pour leurs salaires et rassemblés avec leur section FO devant le siège social à Noyal-Châtillon-sur-Seiche et les agences de Fougères, Redon, Carquefou ...

Le 14 mars un accord a été trouvé avec notamment **une augmentation générale des salaires de 2,8%**.

Ces salariés ont raison de se battre et de se faire respecter avec FO, l'UD les soutient totalement.

FÉDÉCHIMIE

COOPER STANDARD à Vitré

NÉGO SALAIRE 1^{er} réunion la direction proposait 1,2% et un talon à 47€. Après une grève de 4 jours nous avons obtenu un talon 55€ bruts et 2.8% augmentation générale.

Ça a mobilisé au moins 80 % de l'effectif au niveau de la production.

Corinne RENOUARD
Déléguée syndicale centrale

SID FO FPA OUEST

AG du SID FO FPA Ouest

Le 10 mars dernier, les adhérents du SID FO FPA Ouest se sont réunis au centre Afpa de Brest pour leur assemblée générale statutaire.

Cette AG a été placée sous la présidence de Mostafa BOULIL, coordonnateur FNEC-FP académique.

Sont également intervenus :
Valérie PLOUCHARD au titre de la FNEC-FP départementale et de l'Union Départementale du Finistère
Mickaël CORRIETTE pour la SFNFOFPA.

Un nouveau bureau a été élu et est composé de :

- Fabrice Le HEN (Morbihan) Archiviste
- Stéphane HÉLIÈS (Finistère) Trésorier adjoint
- Stéphane KNAPP (Côtes d'Armor) Trésorier
- Sophie FOUQUETEAU (Côtes d'Armor) Secrétaire adjointe
- Jean-Marc LEMÉE (Ille-et-Vilaine) Secrétaire

SDAS FO



À l'invitation de FO Action Sociale 35 : Cyrine GARDES sociologue à Sciences Po Paris

Conférence sur les salariés du Social et du Commerce pendant la crise sanitaire 24 Février 2022

Enquête sur la crise sanitaire et les salariés travaillant sur site. Essentiels et invisibles, surexposés mais inconsiderés, ils sont les premières lignes du Social et du Commerce, les derniers de corvées.

À VOIR :

[HTTPS://YOUTUBE.COM/PLAYLIST?LIST=PL-EI_RDMD-0DG1XSEYPYXLG3CA8EJNJ6E](https://youtube.com/playlist?list=PL-EI_RDMD-0DG1XSEYPYXLG3CA8EJNJ6E)

L'AFOC VOUS INFORME :

AFOC₃₅ ÉLECTIONS HLM 2022

Tu es (ou tu en connais) locataire chez :



- NÉOTOA
- AIGUILLON CONSTRUCTION
- ESPACIL HABITAT,
- LES FOYERS,
- FOUGÈRES HABITAT,
- ÉMERAUDE HABITATION
- LA RANCE

Nous avons besoin de :

- **CANDIDAT-E-S** pour représenter les habitant-e-s, pour quelques réunions par an par exemple pour les projets de réhabilitations...
- **BÉNÉVOLES** pour faire la campagne dans ta ville, ton quartier ou ton immeuble.

Appeler l'AFOC 35 au 02-99-65-36-66
afoc.illeetvilaine@gmail.com

ET NOUS AURONS BESOIN DE TOUTES
ET TOUS POUR FAIRE VOTER AFOC !

Important et urgent : Inscriptions stages

Compte tenu des délais qui nous sont imposés ,
il faut d'ores et déjà penser rapidement à s inscrire aux stages :

**EN DIRECT
DE L'UD**

"Communication orale" du 23 et 25 mai

Et penser déjà à l'inscription aux stages "Découverte"
du 27 juin au 1^{er} juillet ou à celui du 26 septembre au 30 septembre

Contactez l'UD pour ces inscriptions au 02 99 65 36 50
ou envoyez nous un mel à : ud.fo35@wanadoo.fr

CA DE L'UL DE RENNES



Une commission administrative de l'Union Locale de Rennes s'est tenue ce vendredi 18 mars.

La situation générale a tout d'abord été discutée. Ensuite il a été fait le point sur les travaux dans les locaux .

Enfin il a été procédé à l'élection d'un nouveau trésorier sachant que notre camarade Didier LEBORGNE a souhaité se consacrer entièrement à la trésorerie de l'UD très prenante.

C'est notre camarade Philippe CARO (FO Finances publiques) qui a été élu à l'unanimité. Isabelle POILÂNE reste trésorière adjointe.
Au final, une réunion constructive comme toujours au service de l'organisation toute entière.

COMMISSION HANDICAP

PERMANENCES Handicap-Emploi

Accès aux droits des accompagnants

Sur rendez-vous

tous les 3^{ème} mercredi de chaque mois

tél. : 02.99.65.36.60

PETIT MOT DES TRÉSORIERES :

N'oubliez pas d'effectuer le règlement des timbres pour l'année 2021, à votre règlement **merci de noter le nombre de timbres en retour à votre FD.**

Prix du timbre 2022 maintenu à 4,95€

Les commandes 2022 dans e-fo ne seront validées qu'après réception des règlements de l'année 2021, d'autant plus que l'année 2022 sera l'année du congrès de la confédération

Comme toujours nous sommes à votre disposition pour vous épauler dans ces démarches administratives nous sommes facilement joignable à l'adresse : tresorerie.udfo35@orange.fr.

AFFICHE POUR VOS PANNEAUX

**En 2022
c'est décidé ...**



J'ADHÈRE!



Union Départementale
Force Ouvrière
d'Ille-et-Vilaine
35, rue d'Échange 35000 RENNES
Tél : 02.99.65.36.50 Fax : 02.99.31.64.32



Clin d'œil du PATOCHE

RAS-LE-BOL !



PATOCHE
03-XXI

Nos stages STAGES CFMS 2022

DATES	INTITULÉ	DURÉE
COMPLET	JE NÉGOCIE	3 jours
Lun 23 au Mer 25 mai	COMMUNICATION ORALE	3 jours
Lun 27 juin au Vend 1 juillet	DÉCOUVERTE DE FO	5 jours
Lun 26 au Vend 30 septembre	DÉCOUVERTE DE FO	5 jours
Lun 17 au Vend 21 octobre	COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE	5 jours
Mar 15 au Jeu 17 novembre	CONNAÎTRE SES DROITS	3 jours

ABROGATION DES LOIS SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES

- ▶ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein.
- ▶ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités.
- ▶ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé.
- ▶ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public.
- ▶ Revalorisation des pensions.

Pour FO, le dossier n'est pas clos, rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !

SI LES DATES NE VOUS CONVIENNENT PAS, il est possible de s'inscrire à un stage identique DANS LES DÉPARTEMENTS 22, 29 OU 56.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER : 02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

Nos Unions Locales

RENNES
35, rue d'Échange 35000 RENNES
02.99.65.36.60
ulforennes@gmail.com
Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

ST MALO
8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO
09.66.96.37.97
ulfostmalo@wanadoo.fr
Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17h

GUICHEN
07.83.67.25.78
ulfoguichen@gmail.com

FOUGÈRES
7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES
02.99.99.00.49
ulfofougeres@orange.fr
Tous les mardis après-midi,
(juridique : un lundi sur trois)

VITRÉ
13, rue Pasteur 35500 VITRÉ
02.99.74.42.80
ulfovitre@orange.fr
Vendredi 11h30-14h30

REDON
1, rue du Tribunal 35600 REDON
02.99.71.16.80
06.26.88.51.88
fo.redon@yahoo.fr

PERMANENCES



35

Informier
Conseiller
Défendre
Représenter
Accompagner

L'AFOC 35
ASSURE SES PERMANENCES UNIQUEMENT SUR RDV

**CONTACTEZ-NOUS :
TÉL. : 02 99 65 36 66**

POUR PLUS D'INFOS :



Pensez à vos timbres : commande, paiements et suivi sur eFO.

TIMBRES 2022 : 4,95 €
tresorerie.udfo35@orange.fr